



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 28 avril 2026

(31)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit à huis clos aujourd'hui, à 9 heures, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable David M. Wells (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnold, Aucoin, Cardozo, Cormier, Dasko, Miville-Dechêne, Mohamed, Quinn, Simons et Wells (*Terre-Neuve-et-Labrador*) (10).

Participant à la réunion : Geneviève Gosselin et Marion Ménard, analystes, Bibliothèque du Parlement; Chelsea DeFazio, agente de communications, Direction des communications, de la télédiffusion et des publications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 septembre 2025, le comité poursuit son examen du étudiant, afin d'en faire rapport, les services locaux fournis par CBC/Radio-Canada.

Conformément à l'article 12-16(1)d), le comité discute d'un projet de rapport.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité ou leur personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu que le projet de rapport, soit adopté et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version finale du rapport, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire sur le plan de la forme, de la grammaire et de la traduction.

Il est convenu que le président soit autorisé à déposer le rapport au Sénat ou auprès de la greffière du Sénat, dans les deux langues officielles, dès que possible, et à y demander une réponse du gouvernement complète et détaillée.

Il est convenu d'autoriser le président à demander une extension de la date du rapport final concernant son étude du 26 juin 2026 au 31 décembre 2026.

À 10 h 51, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Andrea Mugny